

ATELIERS DE FORMATION CONTINUE DES MÉDIATEURS ORGANISÉS PAR LE GROUPEMENT EUROPEEN DE MAGISTRATS POUR LA MEDIATION

ATELIER : « LE CONFLIT DANS LE PARTAGE DES BIENS »

Animation :

Virginie CALTEAU-PERONNET est médiateur avocat CNMA au Barreau de Paris et formateur

Dates : 4 juillet 2018 après-midi

Durée : 3h30 (pause comprise)

Contenu : Que ce soit dans le cadre d'une rupture conjugale ou dans celui d'une transmission successorale, le partage des biens est le plus souvent source de tensions, voire de conflits lourds qui durent parfois pendant des années.

La dimension familiale nécessite d'aborder ce type de conflits non seulement sous l'angle technique, juridique, patrimonial et financier déjà très complexe mais aussi en prenant en considération d'autres aspects – relationnel, affectif, psychologique, sociologique, culturel – qui vont être déterminants pour un règlement pérenne du différend.

La médiation, du fait notamment de son cadre, de son processus et de la qualification du médiateur, permet la recherche d'une solution dans une approche multicritères indispensable pour ce type de conflit.

Cet atelier propose une illustration à travers deux situations de médiation :

- Partage conflictuel d'un tableau de maître entre deux personnes qui se séparent et qui ont fait cette acquisition alors qu'elles étaient en couple (hors mariage ou PACS)
- Partage conflictuel d'un immeuble de rapport entre héritiers (fratrie issue d'une recomposition familiale)

Méthode pédagogique :

A partir des cas pratiques :

- Travail en sous-groupe autour des représentations et des valeurs familiales
- Apports théorique et méthodologique sur les outils et techniques de médiation
- Analyse des deux situations

Nombre maximum de participants : 15

Pré-requis : formation de base à la médiation
